



Association Contre l'Extension et les Nuisances de l'Aéroport de Lyon St Exupéry

Le bulletin d'infos des riverains / Trimestre 4-2016 / N°47



*Cet avis vaut convocation

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ACENAS*

MARDI 11 OCTOBRE 2016

A 20H30

ordre du jour :

- bilan financier & moral 2016
- Point sur la privatisation
- Stratégie 2017
- élection du conseil d'administration 2017

Nous vous donnons rendez-vous
au foyer rural (61 Avenue Général Leclerc) à Heyrieux.
REUNION D'INFORMATION OUVERTE A TOUS.
VENEZ NOMBREUX !

**Pensez à adhérer
pour 2016/2017 !**

***Votre adhésion de soutien
est essentielle pour la
poursuite de notre action !***

***Elle motive les bénévoles de
l'ACENAS pour continuer
à vous défendre.***

***Plus, nous serons nombreux,
plus nous serons entendus.***

***Tous les membres de la
famille peuvent adhérer
pour 5€/personne.***



Aéroport Lyon-Saint-Exupéry

PRIVATISATION, L'ETAT A CHOISI VINCI

Cet été, l'Etat a choisi de vendre l'aéroport au consortium VINCI pour 535 millions d'Euros. Un doublement du trafic aérien et la création d'une zone fret pour le Sud de l'Europe sont au programme. Face à cette explosion des nuisances aériennes, routières et ferroviaires, nous sommes tous concernés. Mobilisons-nous pour défendre notre avenir et celui de nos enfants.

www.acenas.fr
infos@acenas.fr

facebook 
ACENAS OFFICIEL





Société Aéroports de Lyon

Société anonyme créée en 2007 pour la gestion de Saint-Exupéry & Bron (redevances avions, parkings, boutiques...)

Chiffre d'affaire : 158,4 millions €
 Résultat net : 7,8 millions €
 ==> forte rentabilité

Actionnaires :

60 % Etat ==> **mis en vente**

25 % CCI

15 % Métropole, Département & Région

LE PROCESSUS DE PRIVATISATION

Le 28 juillet, l'Etat annonce qu'il a choisi de vendre ses 60% dans la société Aéroports de Lyon au Consortium VINCI avec la Caisse des Dépôts et Prédica pour un montant de 535 millions d'euros. Parmi les 6 candidats, l'Etat a privilégié le mieux disant d'un point de vue financier.

Aucune information n'a été communiquée sur le projet industriel et environnemental de VINCI qui en tant qu'actionnaire majoritaire décidera du développement de l'aéroport. Dans un communiqué, VINCI a d'ores et déjà déclaré qu'il s'engageait à la croissance du trafic.

L'objectif de VINCI n'est pas de faire du social ou de l'environnemental mais bien d'augmenter le profit pour ses actionnaires. Un développement du trafic aérien et logistique (HUB pour le sud de l'Europe) est prévu, avec une augmentation proportionnelle des nuisances pour les riverains.

Dans le cahier des charges de la vente, l'Etat demande au repreneur de doubler le trafic aérien et de créer une plateforme de fret (HUB) pour le sud de l'Europe. Cette nouvelle orientation FRET est une catastrophe pour les riverains de l'aéroport avec l'augmentation du trafic routier et aéroportuaire de jour comme de nuit.



La décision définitive de cession interviendra à l'automne après la consultation des instances représentatives du personnel d'ADL, l'autorisation par les autorités compétentes en matière de contrôle des concentrations et le traitement des recours en justice en cours.



Notre objectif est de défendre les riverains face à une explosion des nuisances et faire valoir nos droits de vivre dans un environnement sain. La santé, en particulier celle des enfants, est en jeu.

La privatisation est présentée comme un moyen de doper l'aéroport, au détriment des riverains exposés aux nuisances. Depuis plusieurs mois, l'ACENAS redouble d'efforts pour défendre la santé publique auprès du Président de la République, des Ministères, de La Préfecture, de la Direction de l'Aviation Civile, de l'Agence des Participations de l'Etat, de la Chambre de Commerce, du Conseil Régional, de nos Députés, de nos Maires ainsi que des candidats au rachat.

Des échanges de courriers et de rapports, des conférences téléphoniques, des réunions à Paris et des rencontres en Région ont permis à l'ACENAS de défendre les riverains.

Nos actions ont été médiatisées autant au niveau de la presse écrite, de la radio que des interviews à la télévision. Tous les détails sur www.acenas.fr



PROCES EN COURS

Dès le mois d'avril 2016, l'ACENAS a déposé un recours au Conseil d'Etat pour les motifs :

- Violation des règles de mise en concurrence selon la Directive Européenne 2014/23/UE, non-conformité du transfert de délégation de service public
- Non prise en compte des effets néfastes des vols de nuit sur la santé des riverains (stress, troubles cardiaques, hypertension, diabète, troubles de l'apprentissage et retard scolaire chez les enfants...)

Le traitement en urgence (référé) a été refusé mais notre affaire doit être jugée prochainement sur le fond. Nos arguments sont solides et nous restons confiants.

La stratégie 2017 de l'ACENAS sera définie avec nos adhérents lors de l'assemblée générale du 11 octobre 2016 à Heyrieux.

VOS ACTIONS

PARTICIPEZ !

Venez discuter avec nous lors de notre assemblée générale le mardi 11 octobre 2016 à 20h30. C'est un moment privilégié d'échanges sur le bilan de notre 19 ème d'année d'existence, des projets et des actions entreprises.

PORTEZ RECLAMATION !

-par email : mediateur@lyonaeroports.com
avec copie à infos@acenas.fr
-par téléphone au numéro vert : 08 00 69 38 01

REJOIGNEZ NOTRE EQUIPE !

Des avancées ont été obtenues mais du travail reste à faire ! Rejoignez le Conseil d'administration et/ou le bureau de l'Acenas avec votre énergie et vos idées nouvelles **pour continuer à faire vivre l'Acenas** et partager avec nous une expérience enrichissante et conviviale. Votre implication peut sans problème être adaptée à votre disponibilité. Inscriptions lors de l'A. Générale.

DEVENEZ NOS FACTEURS !

Distribuez bénévolement notre bulletin d'informations dans les boîtes aux lettres de votre quartier (100 exemplaires ou plus !). Quel que soit le temps dont vous disposez pour être « nos facteurs », votre aide est la bienvenue ! Nous éditons environ 2 bulletins d'informations par an. Faites vous connaître par mail : infos@acenas.fr



BULLETIN D'ADHESION 2017



Bulletin d'adhésion à l'Acenas pour l'exercice 2017 (octobre 2016-septembre 2017)

première adhésion renouvellement

-tous les membres de la famille peuvent adhérer-

ADHERENT 1

Nom : Prénom :
Email :

ADHERENT 2

Nom : Prénom :
Email :

ADHERENT 3

Nom : Prénom :
Email :

ADHERENT 4

Nom : Prénom :
Email :

Adresse complète (important) :
.....

Je suis prêt à distribuer le bulletin d'infos Acenas dans mon quartier

OUI

NON

... x Adhésion 2017 à 5 €

... x Adhésion 2017 Membre bienfaiteur à 10 €

Date :

Signature :

En plus de mon adhésion, j'apporte mon soutien par un DON de :

10 € 20 € 50 € autre :...€

Pour tout don versé avant le 31/12/2016, un justificatif vous sera fourni début 2017 qui vous permettra de déduire 66 % du montant du don de votre impôt conformément à l'article 200-2 du CGI.

**PLUS RAPIDE
PLUS PRATIQUE
PAS DE TIMBRE**

**PAR INTERNET
WWW.ACENAS.FR**

PAIEMENT SECURISE



Vous recevez votre certificat d'adhésion par email immédiatement. Tâches administratives réduites pour les bénévoles !

OU envoyez ce bulletin d'adhésion + le chèque à l'adresse suivante : ACENAS - MAIRIE D'HEYRIEUX - 38540 HEYRIEUX A JONAGE, ST LAURENT DE MURE & ST PIERRE DE CHANDIEU, une boîte postale ACENAS est à votre disposition en mairie.

Note d'information : en application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Pour cela, veuillez vous adresser par courrier au secrétariat de l'association. EDITION TRIMESTRE 4/2016

Bulletin édité par l'équipe communication de l'Acenas à 17 400 exemplaires et distribué par des bénévoles.

Directeur de publication : Thierry Truchet—Comité de rédaction : Evelyne Lavezzari & Thierry Truchet

Copyright Acenas 2016 - Anciens numéros en téléchargement sur notre site internet www.acenas.fr

ACENAS—Mairie d'Heyrieux 38540 Heyrieux - www.acenas.fr—Email : infos@acenas.fr

- NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE -